

COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE DE LA MANCHE

DAHIREL Laurent
1, Chasse du moulin
50310 MONTEBOURG
Tel:06 99 71 87 35
ldahirel@orange.fr

Montebourg le, 22/09/2018

Aux équipes de PR Masculine poule A

TRES IMPORTANT

Madame, Monsieur,

Une équipe de votre club évoluant en championnat de PR(a) sera exempte pour une journée de championnat de la 1^{ère} phase 2018/2019.

Afin d'être en conformité avec les règlements sportifs Article II.112.2 (page 26), vous devrez fournir une feuille de rencontre ou à défaut, envoyer un mail à Didier AZE (Responsable de la PR), avec le nom des joueurs considérés comme participant à cette journée (en faisant attention aux brûlages).

Sans envoi de votre part, seront pris, les noms des 4 joueurs de votre équipe ayant participé à la journée précédente, avec toutes les conséquences éventuelles sur les brûlages concernant votre club.
Pour l'équipe exempte de la 1^{ère} journée sans envoi, elle n'est pas autorisée à participer à l'épreuve.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations sportives les meilleures.

La Commission Sportive Départementale,

Laurent Dahirel

